

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des résultats prospectif (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

| | Résultats projetés 2019-2020 | Résultats prévus 2020-2021 |
|--|---------------------------------|-------------------------------|
| en dollars | | |
| Charges (Note 6) | | |
| Services de greffe | 17 238 726 | 18 200 506 |
| Services juridiques | 6 583 172 | 9 121 700 |
| Services liés aux mandats et aux membres | 55 321 344 | 59 076 983 |
| Services internes | 28 046 480 | 32 731 473 |
| Total des charges | 107 189 722 | 119 130 663 |
| Revenus | | |
| Revenus affectés aux dépenses | 29 665 631 | 38 839 791 |
| Revenus divers | 591 | 591 |
| Revenus gagnés pour le compte du gouvernement | (3,304,536) | (3,985,373) |
| Total des revenus | 26 361 685 | 34 855 009 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement | 80 828 037 | 84 275 654 |

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans du SCDATA qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2019-2020 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2019 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2020-2021.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- (a) Les activités du SCDATA resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- (b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 janvier 2020.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2019-20 et pour 2020-21, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le SCDATA a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment sur les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- (a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- (b) La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- (c) la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- (d) Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.
- (e) Des changements dans les taux standards utilisés par le Conseil du Trésor pour calculer les avantages sociaux.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, le SCDATA ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2019-2020, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres charges.

(b) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Le SCDATA est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au SCDATA ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du SCDATA pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

| | Résultats projetés 2019-2020 | Résultats prévus 2020-2021 |
|--|---|---|
| | en dollars | |
| Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement | 80 828 037 | 84 275 654 |
| Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations : | | |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères gouvernementaux | (10 964 660) | (11 074 306) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (3 165 052) | (2 074 493) |
| Diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires | (174,371) | (180,053) |
| Augmentation des avantages sociaux futurs | 120 362 | 120 880 |
| Amortissement des charges payées d'avance | (174 531) | (176 276) |
| Remboursement de dépenses des exercices précédents | 123 106 | 123 224 |
| | <u>(14 235 145)</u> | <u>(13 261 025)</u> |
| Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations : | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 1 372 049 | 1 385 769 |
| Diminution des frais payés d'avance | 128 473 | 126 727 |
| Surplus (déficit) prévu pour l'année en cours | 772 434 | 2 526 690 |
| Autorisations demandées | <u>68 865 847</u> | <u>75 053 815</u> |

(b) Autorisations demandées :

| | Résultats projetés 2019-2020 | Résultats prévus 2020-2021 |
|--|---|---|
| | en dollars | |
| Autorisations demandées | | |
| Crédit 1 – Dépenses de programme | 55 726 337 | 62 103 469 |
| Crédit 25 – Report du budget de fonctionnement | 2 527 531 | 772 434 |
| Crédit 30 – Besoins en matière de rémunération | 891 737 | 1 109 072 |
| Contributions aux régimes d'avantages sociaux | 9 720 242 | 11 068 840 |
| Autorisations demandées | <u>68 865 847</u> | <u>75 053 815</u> |